

UKAL GREEN

UKAL

NOUVEAUX DÉSHÉRBANTS

Jardiner autrement



UKAL.com



DÉSHÉRBANT ULTRA CONCENTRÉ

Cours - Allées - Terrasses



500 ml

1 L

UTILISATION

- Désherbant polyvalent ultra concentré pour cours, allées et terrasses, mais aussi toutes les zones du jardin.
- Herbicide biocontrôle de contact, non sélectif et anti-mousse à base d'une substance active d'origine végétale.
- Les mauvaises herbes se dessèchent très rapidement.
- Efficace contre les principales graminées et les dicotylédones.
- Substance active biodégradable ne présentant pas d'activité résiduelle.
- Les animaux domestiques peuvent revenir dès lors que la zone est sèche.

DÉSHÉRBANT ULTRA CONCENTRÉ

Jardin



1 L

UTILISATION

- Désherbant polyvalent ultra concentré pour jardins.
- Herbicide biocontrôle de contact, non sélectif et anti-mousse à base d'une substance active d'origine végétale.
- Polyvalent pour désherber toutes les zones du jardin, aux pieds des arbustes et massifs ou avant de créer un potager ou semer une pelouse. Les mauvaises herbes se dessèchent très rapidement.
- Efficace contre les principales graminées et les dicotylédones.
- Substance active biodégradable ne présentant pas d'activité résiduelle.
- Les animaux domestiques peuvent revenir dès lors que la zone est sèche.

COMPOSITION

À base d'une substance active d'origine végétale : l'acide pélargonique, présent dans la nature, notamment dans les géraniums.

DOSES ET USAGES AUTORISÉS

Cultures	Usages	Dose d'emploi	Nbre d'applications max.	Intervalle min. entre applications
JEVI (Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures)	Désherbage : Allées Parcs Jardins Trottoirs, (PJT) Cimetière, Voies	22,5 ml dans 0,5 L d'eau pour 10 m ²	4/an	14 jours
Arbres et arbustes	Désherbage : pépinières et plantations en pleine terre			
Cultures ornementales	Désherbage : Intercultures et zones cultivées			
Jardin d'amateur	Désherbage : Allées Parcs, Jardins, Trottoirs, Cimetières, voies et abords non plantés			
Traitements généraux	Destruction des mousses	18 ml dans 0,5 L d'eau pour 10 m ²	2/an	

- Application uniquement de janvier à août (inclus).
- Délai de rentrée : Attendre le séchage complet de la zone traitée.
- Zone non traitée aquatique : 5 mètres
- Avant toute utilisation se reporter aux instructions et précautions d'emploi indiquées sur l'emballage.

- Par temps lumineux (ensoleillé ou faiblement couvert) pour des résultats optimaux. Plus la température est élevée, plus les résultats sont rapides.

PRÉPARATION DU MÉLANGE



1. Pencher le bidon vers l'avant pour remplir le doseur intégré
2. Sélectionner la dose adéquate (voir tableau ci-dessus)
3. Dévisser le bouchon de sécurité et verser la dose de produit dans la cuve du pulvérisateur remplie à moitié d'eau. Bien secouer, puis compléter d'eau. Appliquer immédiatement en couvrant entièrement et uniformément les herbes et mousses à traiter et en agitant régulièrement le mélange.

Renouveler l'application si nécessaire.

CONDITION DE TRAITEMENT

- Le produit agit par contact, sans détruire la racine (les zones n'ayant pas reçu de produit, par exemple cachées ne seront pas affectées par le traitement). N'ayant aucune action résiduelle, il n'empêchera pas les mauvaises herbes de repousser, si les conditions climatiques y sont favorables.
- Pour une efficacité maximale, il est recommandé de traiter :
 - Dès l'apparition des mauvaises herbes (10 cm max) ;
 - Sur végétation sèche, sans risque de pluie dans les 2 h suivant l'application. Éviter aussi la rosée du matin. Ne pas utiliser en période de gel.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. / Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- Ne pas rejeter dans l'évier, le caniveau ou tout autre point d'eau, les fonds d'emballages non utilisés et les eaux de lavage du pulvérisateur.
- Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer ce produit pendant la période de septembre à décembre.
- Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, bassin, mare, ruisseau, rivière, ...). Ne pas appliquer sur des jardins en pente ou des surfaces imperméables situées à proximité de point d'eau telles que le bitume, le béton, les pavés et les dalles.
- Ne pas diriger l'application vers les parties vertes des cultures.
- Éviter toute dérive de pulvérisation et de ruissellement vers les plantes voisines.

ASPECT RÉGLEMENTAIRE

Classement : **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **EUH401** Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. **P101** En cas de consultations d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. **P102** Tenir hors de la portée des enfants. **P270** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. **P280** Porter un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P337 + P313** Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. **P501** Éliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

Aleavi AMM n° 2170243

Utilisez les produits phytopharmaceutiques avec précaution.
Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



(Article 47
Règlement CE
n°1107/2009)



Précaution d'emploi
Voir FDS



Dés herbant ultra concentré
Cours - Allées - Terrasses
129570500 - 500ml



Carton de 12



Dés herbant ultra concentré
Cours - Allées - Terrasses
129570100 - 1 l



Carton de 12



Dés herbant ultra concentré
Jardin
129575100 - 1 l



Carton de 12



LE WEBSHOP UKAL



**"SIMPLE ET RAPIDE,
PASSEZ VOS COMMANDES
24H/24 ET 7J/7 !"**



www.ukal.com



RETOUVEZ LA VIDÉO
EXPLICATIVE DE
NOTRE WEBSHOP
EN SCANNANT
CE QR CODE

UNE COMMANDE, UNE QUESTION ?

Contactez-nous au **03 88 07 40 15**
ou par email : **ukalel@ukal.com**

UKAL.com

